

" Nous le jurons par le sang de tant de nobles victimes tombées sous des balles fratricides. " Tous les ennemis de la République s'étaient ligés contre elle dans un effort violent et désempé...

" Français, unissons-nous dans ce saint amour de la patrie, effaçons les derniers traits de nos discordes civiles, maintenons fermement toutes les conquêtes de la liberté et de la démocratie; que rien ne nous fasse dévier des principes de notre révolution, mais n'oublions jamais que la société veut être dirigée, que la liberté et la fraternité ne se développent que dans la concorde et dans la paix, et que la liberté a besoin de l'ordre pour s'affirmer et pour se défendre de ses propres excès. [Vive approbation.]

" C'est ainsi que nous considérons notre jeune République et que nous la verrons s'avancer vers l'avenir de jour en jour plus grand, plus prospère, et puisant une nouvelle force et de nouvelles garanties de durée dans les épreuves mêmes qu'elle vient de traverser. " [Applaudissements prolongés.]

Nous prions nos abonnés des Campagnes dont le semestre est expiré le 1er Juillet courant, de nous en faire parvenir le montant, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du JOURNAL et de L'ALBUM MENSUEL.

On peut envoyer par la poste les sommes qu'on voudra nous rembourser et dans ce cas seulement, nous offrons volontiers de payer le port.

ANNONCES NOUVELLES.

Théâtre-Royal, M. Collins. Ce soir, Exercices Littéraires, Collège de Montréal.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 21 JUILLET 1848.

L'INSURRECTION A PARIS.

M. Frédéric Gaillardet vient d'adresser au Courrier des Etats-Unis sa première lettre de Paris. Comme on devait s'y attendre, cette lettre est doublement intéressante, et par la gravité, le dramatique des événements qui viennent de s'accomplir dans la capitale de la France, et par l'admirable talent de l'écrivain. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant la plus grande partie de cette correspondance. Elle contient d'excellentes appréciations des hommes et des choses du moment, et des détails pleins d'intérêt sur les sanglantes journées de juin.

Vous vous demanderez probablement comment toutes ces barricades purent s'élever, toutes ces dévastations se commettre, sans que l'autorité arrêtât ces premiers progrès de la révolte. C'est là une question que tout le monde s'est faite, et que personne encore n'a pu résoudre. Ce mystère n'a pas peu contribué à accroître dans bien des esprits les défiances qu'ils nourrissaient contre le pouvoir exécutif, accusé d'incapacité par les uns, de complicité par les autres. Il est difficile, en effet, de comprendre les motifs politiques ou stratégiques qui ont empêché le gouvernement d'écraser dans son germe, d'arrêter à son début, une guerre civile dont les plans devaient lui être connus, s'il est vrai que la police ait jamais servi à quelque chose. — Quelle qu'ait été la cause de cette inaction, l'incendie révolutionnaire se propagea avec rapidité, et la première lutte eut lieu à la porte Saint-Denis, entre les insurgés et la garde nationale. Celle-ci fut repoussée d'abord parce qu'elle agit sans ensemble et avec des forces et des munitions insuffisantes. Une espèce d'indécision régnait dans ses rangs, et surtout parmi les classes ouvrières qui en font partie. On se demandait ce que voulaient les révoltés. Du travail! — La République Démocratique et Sociale! ces devises ne semblaient pas trop menaçantes aux gens qui acceptent assez volontiers la marchandise sur l'étiquette du sac. Enfin le gouvernement lui-même semblait craindre d'engager la troupe avec l'émeute. L'audace et la force de celle-ci s'accroissaient de toute cette indécision, de toute cette faiblesse, et Paris tombait sous son joug, et, aux cris de: A bas la Commission Exécutive! elle avait joint ceux de: Vive Louis-Napoléon! Les fautes du gouvernement et le besoin d'un pouvoir énergique qui travaillât tous les esprits, avaient fait au neveu de Napoléon, dans les classes ouvrières, une popularité dont sa quadruple élection vous a donné la mesure. Les fautes de complots, sentant cette popularité croissante, l'avaient d'abord exploitée contre la Commission Exécutive; mais, ne voulant point, à l'heure suprême, travailler pour d'autres que pour eux, ils jetèrent soudain de côté ce drapeau menteur, et le nom de Louis-Napoléon ne fut point prononcé. La disparition de ce nom sur l'étendard de l'insurrection fut la perte de celle-ci et le salut de la France.

Tout le monde finit par comprendre qu'on avait devant soi la menace d'une révolution radicale, du désordre et du pillage. La garde nationale rallia, l'Assemblée Nationale se déclara en

permanence, et confia le commandement général des forces armées au général Cavaignac, ministre de la guerre. De son côté, la Commission Exécutive fait enfin preuve d'un zèle et d'une énergie malheureusement trop tardifs. "Si nous n'avons pu prévenir l'effusion du sang si noblement versé par la garde nationale, s'écrie M. de Lamartine à l'Assemblée, du moins nous avions l'honneur d'y joindre le nôtre." Et il se rend au plus fort du péril ainsi que ses collègues Garnier-Pagès et Arago. Celui-ci, après avoir inutilement harangué les insurgés dans le faubourg Saint-Jacques, fait pointer le canon contre eux. Divers représentants avaient suivi les membres de la Commission Exécutive sur le champ de bataille: l'un, Pierre Bonaparte, fils de Lucien, a un cheval blessé par une balle à côté de M. de Lamartine; un second, M. Dornès, ancien rédacteur du National, reçoit, à côté du général Cavaignac, une blessure grave qui met ses jours en péril; un troisième enfin, M. Bixio, est atteint d'une balle, au moment où il veut faire entendre le langage de la raison aux malheureux qu'on égare: il tombe dans les bras de M. Recurt, ministre et médecin, qui lui donne aussitôt les premiers soins. Le brave général Bedeau, et M. Clément Thomas, ex-commandant général de la garde nationale, qui, deux jours auparavant, avait résigné ce commandement, ont également reçu, dans cette première journée, des blessures heureusement peu dangereuses.

Quant aux résultats généraux, ils étaient à peu près nuls. La force armée avait bien emporté les barricades des portes Saint-Denis et Saint-Martin, et quelques autres élevées dans les faubourgs du Temple et Saint-Jacques, mais ces avantages n'avaient été obtenus que par de grands sacrifices d'hommes, et les révoltés regagnaient sur quelques points de Paris ce qu'on leur avait fait perdre sur d'autres. A vrai dire, le péril loin de diminuer, s'était accru. Les insurgés montraient une résolution, une audace effrayantes. Une barricade de la rue Cléry avait été trois fois prise et reprise. La dernière fois, sept hommes seulement et deux femmes tiennent ferme. L'un de ces hommes se place, un drapeau à la main, d'un bout sur les jantes d'une roue de voiture; bientôt il tombe et ne se relève plus. Alors nous assistons à un de ces actes que retracent nos annales révolutionnaires. Une grande et belle jeune fille, tête nue, le devant des cheveux recouvert d'une fanche de dentelles, les bras nus, et qui, par ses manières et son costume, semble appartenir à la classe des demoiselles de magasin, s'empare du drapeau passe par-dessus la barricade et s'avance au-devant de la garde nationale, qu'elle provoque de la voix et du geste en agitant son drapeau rouge. Les gardes nationaux trouvant cette jeune fille au bout de leurs fusils, cessent leur feu; mais celui de la barricade continue; ils sont à la fin obligés de riposter, et la jeune républicaine tombe morte. L'autre femme s'élançant à son tour, relève la tête de sa compagne, s'empare de son drapeau, et, furieuse, elle court d'outrages et de pierre les assaillants, jusqu'à ce qu'elle tombe elle-même avec quatre hommes de la barricade, qu'un garde national, se détachant, va seul enlever le sabre à la main.

L'Assemblée nationale s'ouvrit, le 24, sous le poids d'une profonde anxiété. La lutte avait duré toute la nuit et le bruit de la mousqueterie retentissait de toutes parts. Tous les cœurs étaient oppressés, tous les esprits inquiets. La confiance publique s'était écartée de la commission exécutive, et ne lui était pas revenue, malgré son zèle patriotique de la veille. On sentait que les cinq têtes et les dix mains de cette commission sans accord et sans harmonie ne valaient point, pour le salut de Paris, une seule tête et deux mains fermes. On résolut d'aviser aux nécessités de la situation. Par un premier décret, l'Assemblée nationale déclara l'adoption par la patrie, des veuves et des orphelins de tous ceux qui avaient succombé et succomberaient pour la défense de l'ordre; par un second décret, l'Assemblée se déclara en permanence, mit Paris en état de siège et délégua tous les pouvoirs exécutifs au général Cavaignac. Ainsi la République se vit contrainte, après quatre mois d'existence, à placer la capitale de la France sous cette dictature de l'état de siège que les républicains reprochent, pendant si longtemps, à la monarchie de juillet! Tant il est vrai que les gouvernements sont obligés, dans des circonstances identiques, d'invoquer également le même droit, les mêmes moyens de légitime défense. Non content de la révocation implicite de la commission exécutive, prononcée par ce décret, un représentant, M. Jules Favre, propose à l'Assemblée un article additionnel ainsi conçu: "La commission exécutive cesse à l'instant ses fonctions." Mais cette destitution brutale est écartée sur l'observation du ministre des finances, M. Duclerc, qui dit avec émotion: "Citoyens, vous venez de voter une mesure de salut public; je vous demande de ne pas voter une mesure de rancune." Une heure après, le président de l'Assemblée, M. Senard, recevait de MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin, le message suivant: "Citoyen président, la commission du pouvoir exécutif aurait manqué à la fois à ses devoirs et à son honneur en se retirant devant une sédition et un péril public; elle se retire seulement devant un vote de l'Assemblée. En remettant les pouvoirs dont vous l'aviez investie, elle rentre dans les rangs de l'Assemblée nationale, pour se dévouer avec vous au danger commun et au salut de la République!"

Ainsi finit le pouvoir de ces cinq hommes qui, après avoir proclamé la République de 1848, l'ont gouvernée 120 jours! Ainsi finit cette popularité de M. de Lamartine dont l'éclat avait rayonné, pendant un moment, sur la France, sur l'Europe entière. Il y a quelque chose de profondément triste dans l'éclipse soudaine de cette grande et belle renommée à laquelle un crêpe de deuil vient servir de voile funèbre. Mais à côté de la tristesse qu'elle inspire, il y a une grande leçon humaine et politique dans cette chute d'un homme qui, il y a deux mois à peine, recevait trois millions cinq cent mille voix de la confiance de son pays, et qui tombe aujourd'hui si lourdement sous sa débauche! Cette débauche a eu pour origine un acte qui a été, de la part de M. de Lamartine, l'inspiration d'un cœur honnête et une belle action chrétienne, mais une grande faute politique. Je veux parler de l'es-

pèces de protectorat dont il a couvert M. Ledru-Rollin devant le pays et l'Assemblée. En voulant gagner son collègue au parti de la modération, il s'est fait soupçonner lui-même d'avoir été gagné au parti démagogique. Le soupçon est resté dans bien des esprits, en dépit de la métaphore dans laquelle l'éloquent orateur a voulu avoir conspué comme le paratonnerre conspire avec la foudre. Malgré toutes les rumeurs dont on l'appuie, mon cœur et ma raison repoussent également cette accusation. Je l'avoue, M. de Lamartine a perdu quelque peu dans mon estime, comme homme d'état; mais il n'a rien perdu comme homme de bien. Les poètes qu'il avait fait trôner avec lui, ont, avec lui, perdu leur auréole politique et gouvernementale: Platon se trouve avoir encore une fois raison, voilà tout; encore ce procès n'est-il pas sans intérêt!

A peine investi de ses pleins pouvoirs, le général Cavaignac se disposa à donner, comme il le dit militairement, un vigoureux coup de collier pour le lendemain. Il confia au général Lamoricière le corps destiné à agir contre les faubourgs Poissonnière et du Temple, au général Duvivier le corps destiné à protéger et débarrasser l'Hôtel-de-Ville, il envoya le général Négrier au faubourg St-Antoine, le général Damesme à la Sorbonne, et il nomma le général Perrot commandant supérieur des gardes nationales de la Seine. Ses auxiliaires ainsi choisis, il résolut d'empêcher d'abord l'insurrection de s'étendre, et de la concentrer ensuite dans le faubourg St-Antoine en délogant son aile gauche et son aile droite des faubourgs St-Jacques et Poissonnière. Pour arriver au premier de ces résultats, il chargea la garde nationale du service de la cité et de la garde des rues, dont tout les tenants et aboutissants furent occupés par de fortes patrouilles. Pour empêcher que des munitions et des vivres fussent portés aux insurgés, ordre fut donné de ne laisser passer personne sans un permis ou sans motifs valables; pour empêcher qu'on ne tirât sur les troupes du haut des fenêtres et à travers les persiennes, comme on l'avait fait dans certains quartiers, ordre fut donné à tous les habitants de tenir rigoureusement leurs persiennes ouvertes et leurs fenêtres fermées. Paris devint ainsi une immense cage à millions de participants, et pendant trois jours ses 1100 mille habitants ont été prisonniers dans cette cage, dont les barreaux se fermaient inexorablement sur eux. Pendant ces trois jours on n'a pas vécu, on a brouté; on n'a pas pensé; on a ruminé. Les produits des marchés publics ont atteint des prix fabuleux. Il est vrai que si les repas de la population étaient maigres, ils avaient pour assaisonnement les bruits sinistres de la canonnade qui, à eux seuls, amortissaient toute faim.

L'insurrection ne tarda pas à ressentir les effets du blocus dont l'enveloppaient les réseaux du général Cavaignac, et les ruses auxquelles elle eut recours pour déjouer ce blocus sont imaginables. Une jeune personne essayait de passer de la poudre sur elle en feignant une grossesse, une autre portait des balles cachées au fond d'un pot plein de lait; des hommes se déguisaient en femmes, des femmes en hommes. On saisissait des munitions et des papiers enfouis dans de gros pains, on en découvrait dans un cerueuil et son convoi funèbre!

Pendant ce temps, les mesures militaires prises par le général Cavaignac avec unité et vigueur, réprimaient toutes les attaques des insurgés contre l'Hôtel-de-Ville dont ils touchaient les portes pour ainsi dire, les barricades de la place Maubert étaient enlevées et le Panthéon pris, après une vive canonnade, par la garde nationale et l'armée qui y pénétrèrent à la bayonnette et y firent 1,500 prisonniers. Dans cette journée, le général Damesme fut atteint d'une balle à la cuisse en enlevant la barricade de la place de l'Estrapade. Après avoir perdu un moment connaissance entre les bras des médecins qui firent aussitôt l'extraction de la balle, sa première pensée en revenant à lui était de crier: Vive la République!

Plus malheureux encore, le Général Brès et son aide-de-camp tombèrent victimes d'un horrible guet-à-pens à la barrière de Fontainebleau; mais la jeune garde mobile tira de cette double trahison une vengeance qui glace d'effroi.

Le dimanche, 25 juin, le général Duvivier repoussa l'émeute des rues qui s'étendait de l'Hôtel-de-Ville de la rue St-Antoine. Dans ces rues étroites et longues, les insurgés s'étaient emparés de presque toutes les maisons, et avaient matelassé les croisées et tiré de là presque à coup sûr. Ils avaient établi, entre les édifices occupés, des communications intérieures, en sorte qu'ils pouvaient se rendre, comme par des allées couvertes, d'un point extérieur jusqu'au centre, où une suite de barricades les protégeait. Ils avaient fait de tout ce quartier une forteresse immense qu'il a fallu détruire pierre à pierre. La place des Voges, ancienne place Royale, fut dégagée le même jour, et le général Duvivier put opérer sa jonction sur la place de la Bastille avec le général Lamoricière qui débouchait par le faubourg du Temple, après avoir dégagé Montmartre, la Villette, la Chapelle St. Denis, et enlevé la triple position de la douane de l'Eglise St. Vincent de Paul et du clos St. Lazare. En ce dernier lieu, les insurgés s'étaient retranchés dans une église en construction dont les murs défiaient le boulet. On fut obligé de les déloger avec des obus, tandis que le canon enfonçait les portes de la douane, où le général Lamoricière entra le premier sur son cheval.

Mais ces succès, trop lents au gré de l'impatience publique, avaient été achetés par les blessures mortelles du colonel Charbonnel, représentant du peuple, et du général Renaud, par celles heureusement moins graves des généraux Duvivier, Korte et Fouché, par la mort du général Lafontaine et celle à jamais regrettable du général Négrier, l'héroïque officier de Constantine, atteint d'une balle au front sur la place de la Bastille.

Le même jour, le général Cavaignac adressait aux insurgés une proclamation dans laquelle il leur offrait le pardon "comme des frères repentants," et leur disait "que les défenseurs de la République étaient prêts à les recevoir." Vain appel, offre inutile! Une seconde proclamation ordonnait le désarmement de tout garde national qui, sans motif légitime, refusait de courir à la défense de la République. Un troisième ordon-

naît l'arrestation de M. Emile de Girardin et la suppression de son journal, la Presse, ainsi que celle des journaux la Révolution, la Vraie République, l'Organisation du Travail, l'Assemblée Nationale, le Napoléon Republicain, le Journal de la Canaille, le Lamignon, la Liberté, le Père Duchêne et le Pilori. Toutes les opinions extrêmes figurent dans ce coup de filet dictatorial; on s'est difficilement expliqué, néanmoins, l'excès de rigueur déployé plus spécialement contre le rédacteur en chef de la Presse, dont l'opposition pouvait être excessive et dangereuse en un pareil moment, mais qui ne saurait être confondu avec les hommes sans aveu qui veulent la discorde. L'article qui lui a valu cette double et exorbitante peine d'une arrestation et de la suppression de sa feuille qui a 70,000 abonnés, contient d'amères réflexions dirigées non point contre l'Assemblée Nationale et le général Cavaignac, mais contre le gouvernement provisoire, auquel la Presse imputait toute la responsabilité des malheurs du jour. Le public est, à cet égard, de l'opinion de M. de Girardin, car M. Ledru-Rollin et M. Lamartine lui-même se sont vus accueillis par plus d'un anathème, et M. Louis Blanc ayant été reconnu dans un café, y aurait été mis en pièces, si un représentant, son collègue, ne l'avait fait monter et fait dans sa voiture sur laquelle a été, dit-on, tirés deux coups de feu.

Pour en revenir à M. Emile de Girardin, la disproportion qui existe entre l'offense et les rigueurs particulières dont il a été l'objet, (il a été mis au décret à la Conciergerie et Mme Emile de Girardin n'a pu encore obtenir la permission de communiquer avec lui), a fait naître le bruit qu'il était convaincu de conspiration en faveur du rétablissement de la légitimité. On parle de 1,200,000 fr. reçus, et en se voyant arrêté, l'éditeur de la Presse aurait dit: — Je vais être fusillé! — Mais ce sont là de pures hypothèses jusqu'à présent.

Sur la plupart des blessés, et des prisonniers, il a été trouvé, comme je vous l'ai dit, des sommes d'argent et des promesses non signées, garantissant aux enrôlés quatre heures de travail et un salaire de 5 francs par jour. D'où provient cet argent? Quels étaient les auteurs de ces instigations infernales? C'est un mystère que l'insurrection découvrira sans doute. On cite le nom d'un banquier, M. Hély d'Oysel, arrêté au moment où il distribuait cet odieux prix du sang, et si l'on en croit les déclarations faites à la tribune par le général Lebreton, il y aurait parmi les promoteurs du complot plus d'un personnage haut placé. Je ne vous répéterai pas les mille bruits qui circulent à ce sujet; la réputation d'un homme est chose trop sacrée pour la tenir du souffle, même d'une simple rumeur. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'un instigateur, qui avait pris le nom de M. Narbonne, a été saisi parmi les insurgés avec son domestique et fusillé sur l'heure; c'est que, parmi les combattants tués sur les barricades, figurent le nommé Bourdon, rédacteur du journal le Faubourien, le rédacteur en chef du journal populacier le Père Duchêne et deux de ses collaborateurs. Le rédacteur en chef appelé le citoyen Laroque, avait, sous une blouse d'ouvrier, un habit noir élégant, un ringe fin et un très beau jabot de dentelles. Un garde national a coupé avec son sabre quelques plis de ce jabot aristocratique, et en le montrant à la foule: voilà les hommes, a-t-il dit, qui écrivent que la faim fait descendre les prolétaires dans la rue.

C'est à la criminelle fermentation que ces agents provocateurs font subir aux passions populaires, qu'il faut attribuer les cruautés trop nombreuses qui ont déshonoré cette guerre fratricide. Je ne vous citerai pas les détails effrayants qu'accueillent un peu trop à la légère, je crois, les divers organes de la presse. Il y a malheureusement bien des faits vrais dans tous ces raffinements de cruauté, dans ces vengeances de cannibales, mais aussi il y a bien des exagérations, bien des histoires faites à plaisir. Ce qui est plus authentique et plus consolant, ce sont les traits non moins nombreux de courage héroïque et de charité chrétienne qui se peignent les yeux et l'âme dans ces sombres annales. Des jeunes gens, des enfants de quinze à seize ans, enrôlés dans la garde nationale mobile, ont fait des actions dignes des plus vieux, des plus nobles guerriers. L'un de ces enfants, nommé Martin, qui avait gravi le premier cinq barricades et enlevé un drapeau, a été embrassé par le général Cavaignac qui lui a immédiatement donné sa propre croix d'honneur en lui disant: "Tu l'as bien gagnée." Et le jeune décoré de s'écrier avec naïveté: "Que papa sera content!" Un autre de ces héros improvisés, revenant aussi chargé d'un drapeau pris sur une barricade, reçoit les honneurs militaires de la part de sa compagnie, et il est si surpris de cet honneur inattendu, qu'il se met à pleurer, le pauvre et noble enfant.

Un autre spectacle non moins beau que tous ces beaux traits, c'est celui de l'empressement patriotique avec lequel les gardes nationales des principales villes de France sont accourues au secours de Paris, à la première nouvelle de ses périls. Depuis trois jours, ces recrues fraternelles arrivent de toutes parts. Rouen, le Havre, Orléans, Tours, Bordeaux même nous ont envoyés les plus braves enfants de leur population. Heureusement nous n'avons pas eu besoin de leurs secours. Mais leur présence a appris aux conspirateurs un fait qui est certain désormais, c'est que si jamais Paris tombait par surprise sous le joug d'une faction anarchique, la France entière rejetterait cette domination usurpée et se coaliserait contre l'ennemi commun. Cette coalition, aujourd'hui formée des gens de bien, est un des gages les plus rassurants de l'avenir.

Hier, l'Assemblée Nationale, réunie devant la grille du palais législatif, a passé la revue de ces gardes nationales départementales dont le nombre s'élevait à près de cent mille hommes. Ils faisaient retentir les cris de Vive l'Assemblée Nationale! A bas les Montagnards! Vive la République des honnêtes gens! chaque garde nationale tendait la main aux représentants qui la pressaient avec effusion. Au moment où le défilé, qui a duré trois heures, se terminait, on annonçait l'arrivée du général Oudinot, qui précéderait le corps de l'armée des Alpes dont il a le commandement.

La guerre civile dont Paris a été le théâtre, n'a heureusement eu de contre-coup dans aucune ville de la province à l'exception de Mar-

seille. Là, une tentative d'insurrection a éclaté le même jour, c'est-à-dire le 22, ce qui semble établir une sorte de corrélation entre ces deux événements. Mais le 23 la garde nationale et l'armée avaient étouffé cette émeute d'ouvriers séditieux. Il y a donc lieu d'espérer que l'incendie ne se propagera plus, maintenant qu'il est éteint à Paris, son principal foyer.

Cette grande victoire obtenue, il restait à en savoir profiter, et cette science, suivant moi, se résume en deux mots: ni faiblesse, ni excès. La réaction poussée trop loin serait fatale aussi bien que l'indifférence aveugle. Nous ne devons pas oublier ce que voulaient les ennemis de l'ordre, mais nous devons aussi nous souvenir que, si coupables qu'ils soient, ce sont des concitoyens et des frères. Jusqu'à présent, l'Assemblée Nationale n'a point méconnu ces deux ordres d'idées et de sentiments. Elle a d'abord institué une commission d'enquête, chargée de rechercher quelle a été l'origine du complot et quels ont pu être ses rapports avec l'attentat du 15 mai. Avant hier, elle a voté un décret par suite duquel les individus qui ont pris part à l'insurrection, seront transportés dans les possessions françaises d'outre-mer, autres que l'Algérie. Leurs femmes et leurs enfants pourront les suivre. Les chefs, qui y ont pris part, seront jugés par des conseils de guerre. Ce décret n'a guères été attaqué que par MM. Pierre Leroux et Caussidière. Ce dernier qui avait obtenu naguères une sorte de succès d'étrangeté par la franchise plébéienne de ses allures, a compromis à tel point ce succès par le rôle ambigu qu'il cherche à jouer entre la cause de l'ordre et celle de l'anarchie, qu'il ne retrouverait probablement plus dans une réélection, comme un de ses collègues le lui a dit, les 17 mille voix qui l'avaient envoyé à l'Assemblée. Il lui a fallu, tant son prestige a baissé, ravalier la moitié du jour favori auquel il a avait dû la plus grande part de ses triomphes oratoires. Pour un républicain sans gêne, c'est dur, sacrébleu!

Les 9e et 12e légions de la garde nationale de Paris, qui, si elles n'ont pas prêté assistance à la révolte, n'avaient rien fait pour la réprimer dans les faubourgs St. Antoine et St. Jacques, ont été dissoutes. La 22e légion avait élu Barbès pour son colonel. Une épuratoire générale va avoir lieu dans la garde nationale, et des armes se seront remises désormais qu'en des mains sûres et dignes de les porter.

Le président de l'Assemblée a proposé un décret ayant pour but de fermer les clubs reconnus dangereux! Tous, tous, — ont crié quelques voix. Tous les journaux vont être astreints au dépôt du cautionnement de 100,000 francs qu'on n'avait point exigé d'eux jusqu'à présent. Ce sera l'arrêt de mort du plus grand nombre de ces feuilles éphémères. Enfin, dans la séance d'hier, M. Rénilly a demandé:

- 1o. Un projet de décret contre les sociétés secrètes.
- 2o. Un projet de décret réglementant les clubs.
- 3o. Un projet de décret contre les barricades. [Hilarité générale.]
- 4o. Un projet de décret contre l'affichage et le colportage des imprimés.
- 5o. Un projet de décret sur le cautionnement des journaux politiques, et la police de la presse.
- 6o. Un projet de décret sur la dissolution des ateliers nationaux de Paris, et l'assistance de leur personnel sous une forme à domicile.
- 7o. Un décret sur le non armement des citoyens qui ne font pas partie de la garde nationale.
- 8o. La formation à Paris d'un camp au Champ-de-Mars.

Dans la même séance, l'Assemblée a voté un projet de proclamation au peuple, rédigé, dit-on, par le général Cavaignac, et qui est la digne conclusion des inspirations qu'ils avait trouvées dans l'honnêteté et la simplicité de son cœur de soldat, pendant nos trois jours de bataille. L'Assemblée a applaudi d'enthousiasme à ce langage énergique et humain tout à la fois. Les applaudissements ont redoublé quand le brave soldat est venu, en termes non moins heureux, déposer entre les mains de l'Assemblée les pouvoirs dictatoriaux qu'elle lui avait confiés, tout en l'engageant à maintenir l'état de siège jusqu'au complet rétablissement de l'ordre.

M. Flocon, prenant alors la parole au nom du ministère, déclare que tous les membres de ce dernier avaient naguère résolu de se retirer avec la commission exécutive, qui les avait nommés, et qu'ils donnaient aujourd'hui suite à cette résolution. Le président donne acte au ministère de cette démission collective, et l'Assemblée vote par acclamation des remerciements au général Cavaignac, qui a, dit-elle, bien mérité de la patrie, à l'armée et à la garde nationale, au président Sénard, qui a fait preuve d'autant de courage que de tact, et sur la proposition du général Cavaignac le nom de l'archevêque de Paris est inscrit dans ce décret d'hommages politiques. Puis l'Assemblée vote à l'unanimité un décret confiant le pouvoir exécutif au général Cavaignac, qui prendra le titre de président du conseil des ministres et choisira seul son ministère. Le soir même, le chef du pouvoir exécutif a fait connaître à l'Assemblée la liste de son cabinet.

Si le beau caractère déployé par le général Cavaignac pendant sa dictature du danger, ne se dément pas pendant les quelques mois de sa présidence ministérielle, on ne saurait douter qu'il soit nommé président de la République aux prochaines élections. Le 23 juin aura été pour sa fortune politique ce que le 13 vendémiaire a été pour celle de Bonaparte, mais la comparaison s'arrêtera probablement là, car Cavaignac est républicain intégral et consciencieux. Il sauvera la République que les broillons et les radicaux eussent perdue sans retour.

J'aurais à vous parler de l'aspect de Paris, des innombrables cicatrices que portent ses murailles des blessures douloureuses faites à ses plus beaux monuments, du triste spectacle qu'offre la chasse faite de toutes parts aux vaincus, de l'entassement des prisonniers dont regorgent toutes les prisons, des cadavres qui se portent au cimetière par charriots, des blessés qui encombrant les hôpitaux; (le nombre des révoltés est estimé à 40,000, celui des prisonniers à 7,000, celui des morts à 4,000 et celui des blessés à 6,000.) J'aurais aussi à vous raconter le sanglant épisode d'une lutte de nuit entre des prisonniers et des gardes nationaux s'entre-tuant dans les ténèbres sur la place du Carrousel, mais cette lettre atteint déjà des dimensions démesurées.

Aucun événement important n'a eu lieu à l'extérieur. Je me bornerai à mentionner le bruit de la grossese de la Reine d'Espagne, répandu par la presse anglaise et la mort subite de l'éclecticien de Bavière. Mais quelles nouvelles de cour, quels événements ne s'effacent pas devant le grand drame social dont je vous ai retracé bien faiblement les horreurs grandioses?

Un M. Watt, qui vient de mourir à Birmingham a laissé en legs à Lord Brougham la jolie somme de 250,000 stg. Une dame Flaherty lui avait laissé quelque temps auparavant 235,000.